L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'ABEILLE

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Connue comme No 665 avenue Jordan entre les rues Chartres (projetée) et Royale

Eureka Homestead Society vs Alphonse Joseph Benedic.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 73.731.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 août 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans (autrefois Bloomingdale paroisse de Jefferson), dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas et Levée, Preston et Alonzo, et l'avenue State, désigné comme lot No 20 sur un plan de G. H. Pilié, voyer, daté le 17 mai 1873, lédit lot mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Preston, trente deux pieds onze pouces et sept lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du côté du lot No 19 et cent cinquante pieds six lignes sur le côté plus près de la rue Alonzo.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

McCloskey & Benedict, avocats pour la plaignante

1er juil—1 2 8 15 22 29—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le numéro municipal 5942 rue Preston.

Union Homestead Association vs Charles Burkhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 73.758—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 août 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Deux dans l'ilet et borné par les rues Grande Hommes (maintenant Dauphine), Kimire, Crape (maintenant Bourgogne) et Désiré, sur un plan du faubourg Montreuil, dressé par L. Surgi, ingénieur civil, daté le 26 février 1850 (dans le temps déposé en ce bureau) et mesurant, d'après ledit plan, trente pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Sidney F. Gautier, avocat pour le plaignant.

1 juillet—1 2 8 15 22 29—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1318 et 1320 rue Howard, entre les rues Thalie et Erato.

Andrew Haro, Jr., vs Mme Dorothea Caroline Hottendorff, femme de William W. Jackson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 55.045 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 350, borné par les rues Howard, Thalie, Erato et Liberté, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Howard sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après l'acte de Fred Deibel, notaire public, en date du 8 mai 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

J. A. Woodville, avocat pour le plaignant.

5 Juin—5 10 17 24—juil 1 7

Succession de E. E. Meteyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73.861—Division C —Attendu que Louise Meteyer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu E. E. Meteyer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier

H. L. Garland, avocat. 28 juin—juil 2 7

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention Capitalistes et Spéculateurs.

La Splendide Propriété Commerciale en Briques à Trois Etages.

Avec mansarde Nos 613 et 615 rue Bienville avec bâtisses "L" dans le fond, connue comme les Nos 310 à 314 Passage de la Bourse, à proximité de la rue du Canal et la nouvelle Maison de Cour et Bâtisse Publique de $1.000.000

Ia re John Friedrich et al vs les mineurs Friedrich

No 73.743—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo G. Friedrichs, encanteur, bureau No 832 rue Commune—MARDI le 2 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans cette ville, il a en vente positivement à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et ordre rendu en cour ouverte le 28me jour de juin 1904 et signé en cour ouverte le 28me jour de juin 1904 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Div B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur décrites à savoir: Le magasin substantiel en briques à trois étages avec grande mansarde centralement situé Nos 613 et 615 rue Bienville, avec bâtisse "L" dans le fond: Nos 310, 312 et 314 Passage de la Bourse plus complètement décrite comme suit à savoir:

1° Tout et particulièrement, ce certain lot de terre ensemble avec la bâtisse en briques et autres améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans la rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse et mesurant en mesure américaine, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville (incluant le corridor en commun comme il est indiqué sur un plan fait par L. Surgi, le 10me jour de mars 1846, et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, comme plan No 104, sur une profondeur de 81 pieds, plus ou moins, étant la même propriété qui fut acquise par John Friedrich par acte pardevant Félix Grima, ancien notaire, le 3 avril 1845, et enregistré dans le livre des transferts 38, fol. 191 et 2ème une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant, située dans cette ville, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Conti et mesurant 48 pieds 2 pouces de face au Passage de la Bourse par 49 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, mesure anglaise d'après le plan 293, et déposé en l'étude de Théodore Grivot, ancien notaire. Ladite portion de terre est composée de trois lots, Nos 67, 68 et 69, et étant la même propriété qui fut acquise par John Friedrich par acte pardevant Théodore Grivot, ancien notaire le 7 mai A. D. 1857, et enregistrée dans le livre des transferts 75, folio 102.

Le magasin en briques à trois étages avec mansarde, Nos 613 et 615 rue Bienville ayant vaste magasin et corridor au rez-de-chaussée, avec de vastes appartements au-dessus, et étant connu autrefois comme la Salle Coliée, et est bien installée pour Club ou autre objet commercial. La bâtisse en briques Nos 310, 312 et 314 Passage de la Bourse est occupée par l'imprimerie Philippe, sous un bail expirant le 30 avril 1905.

Cas splendides propriétés commerciales seront offertes en bloc et présentent une occasion pour placement d'une grande présence spéculative, étant sur la route directe de la rue du Canal, et à un ilet seulement de la nouvelle bâtisse publique et maison de Cour de $1.000.000. Ils sont de fait situés dans le centre commercial de cette ville où les valeurs seront toujours permanentes et productives. Aucun autre placement ne pourra offrir de plus grandes possibilités avec la certitude de capacité productive présente.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans sur des billets de l'acquéreur portant 7 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication publique jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 0/0 nomoratives d'avocat, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes pour l'année 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 juil—2 3 10 17 24 31—août 1 2

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT — Division D—No 49.730—Edward Conery, Jr. vs ses Créanciers—Ordre—Considérant la pétition précitée, il est ordonné qu'une réunion des créanciers d'Edward Conery, Jr. insolvable, soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire public, le 20 juillet 1904, à dix heures a. m., pour choisir et élire une personne convenable et diligente comme syndic définitif dudit insolvable. Edward Conery, Jr. est de rapporter à cette Cour le résultat de leurs délibérations, pour l'action ultérieure de la Cour

(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1904.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député-Greffier.

24 juin—24 28—juil 3

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

Je certifie par le présent, que le 15me jour de juin 1904, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Mme Marie Ayred, veuve de Joseph Créda—No 73.286, Division D.

JUGEMENT.

En cette affaire soumise à la Cour pour l'adjudication sur les plaidoiries et évidence produite, la Cour considérant la loi et l'évidence, et pour les raisons orales assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en cette affaire déclarant Mme Marie Ayred, veuve de Joseph Creda, une personne privée de sa raison, incapable de prendre charge de sa personne ou ses biens, et comme telle interdite dans le sens de la loi.

Jugement rendu en cour ouverte le 15 juin 1904.

Jugement lu et signé en cour ouverte le 21 juin 1904

Signé: W. B. SOMMERVILLE, Juge

En témoignage de quoi, j'ai mis ma signature et poser le sceau de ladite Cour, à la ville de la Nouvelle Orléans, le vingt cinquième jour de juin, en l'an de notre Seigneur, mil neuf cent quatre.

W. HY. ALLEN, Député-Greffier

30 juin—30—juil 4 9

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE MODERNE TOUT NEUF.

Dans un voisinage des plus attrayants,

No 7879 rue Jeannette, près de l'avenue Carrollton.

Lot des rues Fern, Birch et Burdette, à Lanoux, à la Bourse No 311 rue Baronne.

Mardi, le 12 juillet 1904, à midi.

SOUS ET CONFORMEMENT à un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, ledit ordre daté et signé le 10 juin 1904, dans l'affaire de la succession de Charles Emmett Cook, dossier No 73.480, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 12 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette étant l'ilet No 191, désignés comme lots sept et huit sur un plan fait par Geo. G. Friedrichs, encanteur, annexé à un acte de vente à Mme Dora Hempfling, passé pardevant B. Rouse, notaire, le 8 septembre 1904 d'après lequel plan ledits lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage simple moderne et tout neuf connu comme le No 7879 rue Jeannette, la maison contenant vestibule, salon, salle à manger, cuisine, office plusieurs chambres à coucher, baignoires en porcelaine, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1904, payer par l'acte de vente pardevant H. G. Duplé, notaire. 10 0/0 de dépôt doit être fait au moment de l'adjudication avec l'encanteur

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 363 rue Baronne coin Gravier.

Rouse Grant & Grant, avocats. 11 juin—11 12 19 26—juil 3 10 12

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Améliorée et non Améliorée.

Chemin de Gentilly et contigu aux Fair Grounds et au Race Track.

A L'ENCHERE PUBLIQUE

Dans l'affaire de Henry Lambert et al vs The Bethlehem Lutheran Orphan Asylum et al.

No 73.083. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI le 12 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 27me jour de mai et signé le 2me jour de juin 1904 par l'Hon Geo. E. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° Le tout de l'ilet No 1567 borné par le chemin de Gentilly, les rues Crète, Mauropas et Fortin, subdivisé d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, en quatre lots de terre marqués A, B, C et D ledit arpentage daté daté le 17 février 1904 et les lots mesurant respectivement comme suit: le lot A formant l'encoignure du chemin de Gentilly et de la rue Mauropas et courant au travers de la rue Crète, mesurant 57 pieds de face au chemin de Gentilly, 57 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Crète sur une profondeur et façade de 109 pieds 5 pouces et 8 lignes à la rue Mauropas et 104 pieds 6 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot B, le lot B mesurant 34 pieds 11 pouces 1 ligne de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade à la rue Crète sur 104 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot A, et 101 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot C, le lot C mesurant 34 pieds 11 pouces et 1 ligne de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade à la rue Crète sur 101 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté du lot B et 98 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot D, le lot D formant l'encoignure du Chemin de Gentilly, des rues Crète et Fortin et mesurant 34 pieds 11 pouces de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade à la rue Crète, sur 98 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot C, et 95 pieds et 5 pouces de profondeur et façade à la rue Fortin

Le lot A est amélioré par un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, 3 chambres et cabinet, hangar, citerne, arbres fruitiers, etc., dans la cour. Il est numéroté 2817 Mauropas et Chemin de Gentilly

2° Le tout de l'ilet No 1562 subdivisé d'après le lot devant dit plan par Edgard Pilié, voyer, en 15 lots de terre marqués A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N et O, étant borné par les rues Mauropas, Fortin et Crète et le lot No 129 sur le ci-dessous dit plan et mesurant d'après cela comme suit: Le lot A mesurant 63 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Fortin, 24 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Mauropas, sur 164 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Crète et 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot B. Ledit lot A formant l'encoignure des rues Mauropas, Fortin et Crète. Les lots B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M et N sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à chacune des rues Fortin et Mauropas sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, courant au travers de la rue. Le lot O formant l'encoignure des rues Mauropas et Swamp (ou lot No 129) et mesurant 36 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à chacune des rues Mauropas et Fortin sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant au travers de la rue.

Les améliorations sur le lot O consistent en un cottage simple en bois, No 2847 rue Mauropas, contenant 6 chambres, hangar, citerne, etc.

3° Le lot No 129 décrit sur le ci-dessus plan et arpentage d'Edgar Pilié, voyer, occupe l'espace qui intervient entre les dits Nos 1562 et 1561 et mesurant d'après cela 49 pieds et 2 lignes de face à chacune des rues Mauropas et Fortin, courant au travers de la rue à rue par une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne de division de n'importe quel côté du lot O de l'ilet No 1562 et le lot A de l'ilet No 1561.

4° Outre certains lots de terre dans l'ilet No 1561 borné par les rues Mauropas, Fortin et Sauvage, et le lot No 129 sur le ci-devant plan d'Edgar Pilié, voyer. Lesdits lots sont marqués A, B, C et D et mesurant d'après cela 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur chacune des rues Mauropas et Fortin sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant au travers de rue en rue. Lesdits lots sont contigus, le lot A formant l'encoignure de la rue Mauropas et du lot No 129, sur le ci-devant dit plan, laquelle se trouve être la continuation de la rue swamp.

Terms et conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance payable 12 mois à partir du jour de l'adjudicat en représenté par des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt aux taux de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904 en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier les ventes. Les actes de vente par devant Fred. Adolph, notaire aux frais de l'acquéreur. 5 juin—5 12 19 26—juillet 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Demeure à Trois Etages en Briques,

Nos 933 et 935 rue Poydras, près de la rue Dryades.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Mme Fredericka Engelke, veuve de William Bruns.

No 70,434—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 12 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et ordre lu et rendu en Cour ouverte le 30 mai 1904 et signé en Cour ouverte le 6 juin 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir

Le magasin et résidence centralement situés et substantiellement bâti en briques à trois étages, Nos 933 et 935 rue Poydras, à côté de l'encoignure de la rue Dryades, plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré le 13 mai 1904 en ceci à savoir: Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville désignés par les Nos 9 et 12 dans l'ilet borné par les rues Nord Poydras, Dryades, Penn et Perdido. Le lot No 9 mesurant 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Poydras sur 75 pieds de profondeur, faisant face dans le fond sur une allée commune de 10 pieds de largeur de la rue Penn à la rue Dryades, le lot No 12 mesurant 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à ladite allée sur une ligne parallèle au fond du lot No 9, sur une profondeur de 42 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 11 et de 38 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 13, et 21 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond. Nos 933-935 rue Poydras.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages grand magasin au rez-de-chaussée et à peu près 9 chambres, vestibule, galerie etc. Balcon sur la façade, gaz, hydrant, écuries dans le fond de la cour, hangar, etc.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un crédit de un ou de un et deux ans à 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets ou quelques parties des mêmes à leur maturité et avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 juin—11 12 19 26—juil 3 10 12

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

M. C. F. MASAL & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier]

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles Antiques et Effets Mobiliers

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 1 rue Carondelet—MERCREDI, le 6 juillet 1904 à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 juin 1904, de l'Hon. Cour Civile de District pour Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme Pauline Jacobson, No 73.904, sur les lieux 28 7 rue N. Robertson, un lot d'effets mobiliers. Conditions—Comptant.

2 jui—2 3 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE AUGMENTANT EN VALEUR

Sur les rues Carondelet et Brainard.

RESIDENCE ET LOTS A BATIR.

Bonnes situations pour y demeurer ou pour placement.

Succession de Mme Maria C. Jennings.

No 72.709—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 13 rue Carondelet JEUDI, le 14 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 juin 1904, de l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir

1° La confortable résidence en bois à deux étages No 2263 rue Carondelet à l'encoignure de la rue Philip sur un vaste terrain dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Philip, Brainard et Jackson. Elle a une barrière en fer sur la façade, est située de la banquette et contient dix chambres etc.

Le terrain est décrit comme un certain lot dans l'ilet No 243 borné comme il est dit ci-dessus, désigné par la lettre A sur un plan par C. Unsee Lewis, deputé voyer de ville, daté le 9 mars 1904, et d'après lequel ledit lot mesurant 52 pieds 3 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur et façade sur la rue Philip de 128 pieds 7 pouces et 2 lignes, et une profondeur sur autre ligne de côté vers la rue Jackson de 127 pieds 7 pouces et 2 lignes, sur une largeur sur la ligne du fond de 42 pieds et 7 pouces. Il est composé de trois lots No 6 sur un plan par C. A. Diedin, architecte, daté le 23 janvier 1849, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire pour référence et partie du lot No 5 sur le plan par L. Surgi voyer daté le 2 juillet 1844, annexé à un acte pardevant John Mussy, ancien notaire daté le 27 mars 1846, et partie du lot No 6 sur un plan par L. Surgi daté le 4 mars 1844, déposé en l'étude de John Mussy, ancien notaire, et partie du lot No 5 sur un plan par C. A. Diedin daté le 23 janvier 1849 déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire.

2° Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre G sur ledit plan par C. Unsee Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 90 pieds 11 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip, et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne de fond de 27 pieds 10 pouces 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le dit plan par L. Surgi.

3° Un certain lot de terre dans l'ilet No 243 dans le quatrième district de cette ville borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre H sur ledit plan par C. Unsee Lewis d'après lequel ledit lot commence à une distance de 118 pieds 9 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 3 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le dit plan par L. Surgi. Les améliorations sur ces lots sont d'une bâtisse double en bois à deux étages Nos 2243 et 2245 rue Brainard, contenant 4 chambres. La bâtisse est dans le fond du lot dominant amplement d'espace sur la façade pour des améliorations additionnelles. Les trois derniers lots de terre ci-dessus décrits sont de bons sites à bâtir dans un voisinage tranquille, respectable et agréablement amélioré.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en paiements égaux représentés par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt payable annuellement au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Sous cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur des billets, et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. Murgas Gurley, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche, Avocat.

12—juin—12 19 26—juillet 3 10 14.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BEAU LOT A BATIR.

"ELK PLACE."

Entre les avenues Louisiane et Cleveland

Succession de D. W. Williams

No 63,842. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 21 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre date le 14 juin 1904, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre dans l'ilet No 302, borné par la rue S. Basin (maintenant Elk Place), S. Franklin, les avenues Cleveland et Triane, mesurant 32 pieds de face à la rue S. Basin sur une profondeur de 91 pieds, décrit comme lot No 3.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en sus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1904 et de payer comptant au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

L'acte de vente pardevant John C. Davey, Jr., notaire aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart avocats

19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

Succession de E. H. Lombard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 73 468—Division D—Attendu que Gervais Lombard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu E. H. Lombard, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier Merrick & Lewis et Ph. Gensler, avocats

30 juin—30—juil 4 9

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

EN BLOC.

Grande Occasion pour Placement.

Augmentant rapidement en valeur et profitable.

Occupation dans propriété couvrant une vaste étendue spécialement adaptée à de grands intérêts.

Dans une superbe localité pour entrepôt, fabrique ou dépôt

A proximité très rapprochée des expéditions et chemins de fer, avec rails à travers déjà posés, la rendant facilement accessible à n'importe laquelle des lignes de chemins de fer ou d'expéditions

Cette occasion spéciale est offerte aux capitalistes des presses à coton favorablement connues des Facteurs et Alabama.

Contact votre chance.

Wm B. Hayward vs Jack Moore Hayward.

No 72.605—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 13 rue Carondelet JEUDI, 21 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 juin 1904, et d'un jugement rendu et signé le 13 juin 1904, de l'Hon. John St Paul, juge de la sus-dite Cour, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, en bloc à savoir—

1° La propriété centrale et bien située connue comme la Presse à Coton Factorerie située dans le premier district de cette ville, comprenant et décrite comme un certain lot de terre borné par les rues New Levee, maintenant Peters, Tchoupitoulas, Robin et Henderson, mesurant 355 pieds 6 pouces de face à la rue Peters, 417 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robin, 343 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Henderson et 130 pieds 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un entrepôt substantiellement bâti en briques et hangars de vaste capacité admirablement adaptés pour l'entrepôt et compression de coton. Elle est complètement équipée avec appareils à vapeur et puissantes machines de compression. Soient à bail expirant le 1er septembre 1904.

2° La magnifique et centrale entrepôt connu comme la presse à Coton Alabama, situé dans le premier district de cette ville, comprenant et décrit comme un certain lot de terre borné par les rues Tchoupitoulas, Robin, St Thomas et Terpsichore (autrefois Josephine) mesurant 436 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 330 pieds de face à la rue Terpsichore, 325 pieds 7 pouces de face à la rue Robin et 314 pieds 2 pouces de face à la rue St Thomas. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant les bien connus hangars en briques subdivisés de façon à y placer avec facilité une grande quantité de coton. Cette propriété a une extra vaste étendue. Soient à un bail expirant le 1er septembre 1904.

Les deux propriétés ci-dessus décrites seront vendues ensemble en bloc.

La propriété ci-dessus est adaptée pour plusieurs autres usages en dehors de l'emmagasinage et la compression du coton. Elle est pourvue du double avantage d'une bonne voie ferrée. Sur la rue Robin il y a un double rail tourniquet et sur la rue Terpsichore il y a également un rail tourniquet donnant en conséquence un avantage spécial à une fabrique, un entrepôt, un dépôt ou bien à une vaste entreprise commerciale. La demande pour une propriété de ce genre est continuellement augmentante et aucune n'offre de plus grand mérite pour augmentation de valeur dans l'avenir. La facilité avec laquelle les marchandises peuvent être transportées au et des débarcadères et chemins de fer et l'espace étendu pouvant être utilisé doit appeler l'attention du marchand ou du placeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit d'un an, deux et trois ans, devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, une date ultérieure devant être spécialement garantie par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité incluant le pacte de non aliénando, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au